



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**— université
— lumière
— LYON 2**



**CONTRAT PLURIANNUEL DE SITE DE LYON – SAINT-ETIENNE 2022-
2026**

VOLET SPECIFIQUE DE L'UNIVERSITE LUMIERE LYON 2

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Contrat de l'Université Lumière Lyon 2 pour les années 2022-2026

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
représenté par
Madame Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

d'une part

- L'Université Lumière Lyon 2
représentée par
Madame Nathalie Dompnier, présidente

d'autre part

Sommaire

I. Présentation générale	4
II. Axes stratégiques et objectifs	5
Axe 1 : Inscrire l'établissement dans la politique de site	5
Axe 2 : Créer une nouvelle université pluridisciplinaire de rang mondial	7
Axe 3 : Proposer une offre de formation attractive et inclusive	9
Axe 4 : Promouvoir une recherche d'excellence	11
Axe 5 : Conduire une université responsable et engagée avec et pour la société	14
III. Mise en œuvre du contrat.....	17
IV. Annexe : récapitulatif des indicateurs et des jalons	18

I. Présentation générale

L'Université Lumière Lyon 2 est née en 1973 de la scission des universités lyonnaises. Parmi les Universités de SHS françaises, elle a la spécificité de couvrir un très large spectre de disciplines : Arts, lettres, langues, Sciences humaines et sociales, mais aussi Droit, économie, gestion, Sciences, technologie, santé (notamment avec l'informatique, les sciences du comportement ou encore l'archéométrie). L'Université mène l'ensemble de ses missions en s'appuyant sur cette diversité et en tirant pleinement partie de la pluridisciplinarité qui la caractérise.

L'Université Lumière Lyon 2 accueille 28000 étudiants. Avec une offre de formation variée, s'adressant à tous les publics, elle conjugue ouverture et réussite du plus grand nombre. Elle propose des cursus favorisant l'articulation formation-recherche, la pluridisciplinarité et l'internationalisation des parcours. Elle s'attache également à développer l'alternance, en BUT, licence et master au bénéfice de la professionnalisation des formations, du renforcement des liens avec les acteurs socio-économiques et des conditions d'études. La formation tout au long de la vie est également l'une de ses priorités, qu'il s'agisse de permettre l'accès aux études supérieures par le DAEU, d'accompagner les évolutions professionnelles individuelles, la formation et la montée en compétences dans les collectifs de travail, ou encore de participer aux formations syndicales et prudhommales.

Les missions de recherche de l'Université Lumière Lyon 2 prennent appui sur 33 laboratoires (UMR et UR) et 8 fédérations de recherche, couvrant l'ensemble de ses domaines disciplinaires. L'université a fait le choix de garantir à l'ensemble de ses unités de recherche une stabilité de financement via un modèle de dotation qui leur procure des ressources récurrentes, tout en encourageant les enseignants-chercheurs à répondre aux appels à projets nationaux et internationaux par des dispositifs incitatifs et un accompagnement personnalisé au montage et au suivi des projets. Elle soutient les démarches de science ouverte. Elle encourage les approches et projets pluridisciplinaires par ses appels à projets internes et la constitution de pôles de spécialité thématiques.

L'Université Lumière Lyon 2 s'attache aussi à développer les liens entre sciences et société et a ainsi obtenu le label Sciences avec et pour la société (SAPS). Elle propose des activités pédagogiques permettant de former les étudiants à la médiation et de les impliquer dans des actions partenariales. Elle mène des actions de diffusion et de médiation scientifique et s'inscrit dans de nombreux projets de recherche participative ou de recherche action, en lien étroit avec les enjeux de société et les demandes qui lui sont adressées par les acteurs socio-économiques et culturels comme par les collectivités territoriales. Elle s'attache également à former les enseignants-chercheurs à la médiation scientifique en direction de différents types de publics.

L'ouverture européenne et internationale est un enjeu majeur pour l'université. Outre l'incitation à la mobilité des étudiants par le biais de plus de 660 accords de coopération avec plus de 400 établissements dans une soixantaine de pays, elle s'attache tout particulièrement à l'internationalisation de ses formations, à travers de nombreux dispositifs comme des parcours internationaux et le soutien apporté aux projets hybrides internationaux. Elle a également mis en place de nombreux doubles diplômes avec des institutions académiques étrangères, encourage les co-tutelles de thèse et porte de nombreuses activités de recherche internationales. Elle est par ailleurs particulièrement attentive à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement proposés aux étudiants internationaux.

II. Axes stratégiques et objectifs

L'Université Lumière Lyon 2 s'est profondément transformée au cours des dernières années, comme le souligne le dernier rapport HCERES. Elle s'est donné les moyens de mieux soutenir la réussite étudiante (création d'un SSU, d'une Direction consacrée à la Vie étudiante, de postes de coordinateurs des études, de dispositifs de remédiation, etc.), tout en préservant la richesse de ses formations. Elle a développé son soutien à la recherche et a fait le choix de s'engager fortement dans les Sciences avec et pour la société avec la création de pôles de spécialité, le déploiement de la Boutique des sciences, la création d'une vice-présidence et d'une direction Sciences et société. Elle a également considérablement modernisé son organisation interne et s'est saisi de grands enjeux tels que la qualité de vie au travail, la transition écologique et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS). Cette trajectoire doit être confirmée avec des actions dans l'ensemble de ces domaines pour conforter les dynamiques impulsées, mais aussi pour développer de nouveaux dispositifs et initier de nouveaux chantiers.

L'Université Lumière Lyon 2, au-delà de ses activités propres, souhaite également contribuer activement aux nouvelles orientations du site et à sa structuration, à travers un projet de création d'une grande université pluridisciplinaire. Il s'agit de l'un des projets majeurs du présent contrat, qui mobilise l'ensemble de la communauté universitaire de l'établissement. Il appelle des convergences fortes entre les deux universités, en particulier dans les missions centrales des établissements (formation, recherche, innovation, diffusion des savoirs, contribution à l'espace européen de formation et de recherche) mais également dans l'organisation interne et les engagements de l'université (démarche qualité, transition écologique, action sociale et QVT).

Axe 1 : Inscrire l'établissement dans la politique de site

L'Université Lumière Lyon 2 contribue activement au dynamisme du site à travers ses UR et UMR multi-tutelles, sa forte implication dans la MSH (activités scientifiques mais aussi locaux et personnels), ses formations co-accréditées, sa convention avec Sciences Po Lyon... Elle s'attache à construire des partenariats harmonieux avec l'ensemble des acteurs du site, au service de l'enrichissement et de la qualité de ses activités de formation, de recherche et d'innovation. Elle concourt aussi activement à la vie de la COMUE par sa participation à l'ensemble des instances et groupes de travail et par la vice-présidence Sciences et société, mais également par son investissement dans des projets communs (Comité d'éthique de la recherche, Centre de santé mentale étudiante par exemple). Enfin, elle porte pour le site différents projets, notamment la Boutique des sciences (ouverte aux étudiants de l'ensemble des établissements) et les actions du projet LYSIERES² (labellisé Science avec et pour la société).

Les universités Claude Bernard Lyon 1 et Lumière Lyon 2, avec CPE Lyon, souhaitent conjointement poursuivre cette implication et contribuer à la structuration et au rayonnement du site Lyon - Saint-Etienne par la création d'une université pluridisciplinaire, sous la forme d'un établissement public expérimental (EPE) si les statuts peuvent en être adoptés avant la fin de l'année 2024.

Objectif 1 : Soutenir une coordination territoriale renouvelée

Suite à l'arrêt de l'Idex, les établissements du site ont convenu d'une redéfinition des missions de la COMUE, qui s'est traduite en juillet 2023 par l'adoption de nouveaux statuts pour cette dernière. Porteuse de projets partagés, espace de réflexion et de dialogue entre les établissements membres et associés, interlocutrice pour les partenaires extérieurs souhaitant s'adresser à l'ensemble du site universitaire, la COMUE ne joue plus un rôle d'intégration et n'a pas vocation à porter une stratégie académique propre, mais assume pleinement ses missions de coordination

en vue du développement harmonieux du site. Elle permet aux établissements de porter conjointement des projets qui bénéficient à l'ensemble des communautés et notamment à l'ensemble des étudiants et étudiantes du site (vie étudiante, Student Welcome Desk...).

L'Université Lumière Lyon 2 continuera à s'impliquer pleinement dans ce renouveau à travers ses contributions aux réflexions menées dans les différents domaines (coordination des stratégies internationales, devenir des Labex, coordination des ED et collège doctoral, vie étudiante...). Elle continuera également à soutenir fortement le projet de Centre de santé mentale sur le site, en particulier à travers la participation de la directrice de son SSU à l'élaboration et au suivi du projet.

L'Université s'attachera également à soutenir des outils et dispositifs partagés sur le site :

- Collegium (IEA) : renforcer l'attractivité du Collegium et les liens avec les activités scientifiques des établissements
- Comité d'éthique de la recherche : accroître les capacités du CER à traiter les demandes de plus en plus nombreuses des chercheurs du site
- Maison des Sciences de l'Homme (MSH-LSE) : permettre à la MSH de poursuivre son activité de mise en réseau, d'animation et de coordination, et soutenir – via un financement spécifique fléché - les appels à projets de la MSH et leur effet de levier pour la communauté scientifique.

Jalon 1 : Contributions de l'Université au renouvellement des modalités de coopération en vue du contrat de site 2027 (2023-2027) , notamment aux jalon 2 (transformation opérationnelle et interne de la COMUE), jalon 4 (mise en œuvre du nouveau modèle économique de la COMUE), jalon 9 (bilan des Labex et proposition d'un modèle post Labex), jalon 10 (mise en place du comité scientifique auprès des collectivités), jalon 11 (bilan du plan d'actions SDU), jalon 13 (élaboration d'une architecture de marques) du contrat de la COMUE.

Objectif 2 : Elaborer et porter des projets transversaux et structurants pour le site

La contribution de l'Université Lumière Lyon 2 dans l'élaboration et le portage de projets transversaux au niveau du site s'appuie sur :

- Une expertise reconnue dans le montage de projets « recherche » et « formation » , qu'ils soient nationaux ou internationaux, reposant sur des services compétents et efficaces ;
- La prise en charge de la coordination, le portage et le pilotage de projets associant plusieurs établissements du site (par exemple LYSIERES²) ou ouverts aux étudiants et étudiantes de l'ensemble du site (par exemple la Boutique des Sciences).

L'université souhaite poursuivre cette démarche de coopérations et permettre aux établissements du site de bénéficier de son expertise et de son dynamisme dans différents domaines, de même qu'elle bénéficie de dispositifs portés par d'autres établissements dans d'autres activités.

En complément de cette expertise et du portage de projets structurants associant plusieurs établissements, la contribution de la future université pluridisciplinaire à la dynamique académique du site passera par la création d'instituts thématiques transdisciplinaires. Ces derniers seront largement ouverts aux équipes de l'ensemble des établissements, favoriseront les initiatives communes et la structuration académique du site. Cette université pluridisciplinaire jouera ainsi un rôle moteur, permis par son envergure académique, au bénéfice de l'ensemble des établissements. De la même manière, l'Université Lumière Lyon 2, puis l'université pluridisciplinaire, participeront aux projets transversaux développés par d'autres établissements ou groupes d'établissements.

Jalon 2 : Création des instituts transdisciplinaires de la future université pluridisciplinaire (2026)

Objectif 3 : Renforcer la visibilité internationale du site grâce à la mise en œuvre d'une politique de signature portée par la future université pluridisciplinaire

La visibilité internationale est un atout précieux pour le site lyonnais qui souhaite intensifier ses collaborations internationales, pour soutenir une recherche de qualité et une formation diversifiée. Pour ce faire, il convient notamment de définir une marque, reconnue par les classements internationaux. La future université pluridisciplinaire proposera une charte des publications à laquelle les établissements du site pourront choisir d'adhérer.

Jalon 3 : Création de la marque unique (2026)

Axe 2 : Créer une nouvelle université pluridisciplinaire de rang mondial

Les universités Claude Bernard Lyon 1 et Lumière Lyon 2, avec l'école CPE Lyon, souhaitent créer ensemble une université pluridisciplinaire, si possible sous la forme d'un « Établissement Public Expérimental » (EPE), s'appuyant sur leurs forces et complémentarités dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation.

Ce projet, baptisé « PLURIEL2024 », vise à constituer un acteur national majeur de formation, recherche et innovation, contribuant à la structuration du site. Ce nouvel établissement permettra :

1. D'intensifier les partenariats avec les organismes nationaux de recherche et les institutions du territoire pour réaliser une recherche au plus haut niveau international ;
2. D'enrichir l'offre de formation avec de nouveaux parcours pluridisciplinaires en lien avec les grands enjeux de société ;
3. De diversifier les partenariats socio-économiques et culturels, de renforcer et d'enrichir les démarches d'innovation.

Cette nouvelle université s'organisera en pôles de formation et de recherche (PFR) selon de grands champs disciplinaires. Les PFR, qui porteront les parcours de formation et associeront les unités de recherche, seront les socles d'une organisation pensée pour décroïsonner les activités pédagogiques et scientifiques. Cette structuration sera soutenue par des « Graduate schools » ouvertes aux autres établissements du site, qui articuleront masters, doctorats et unités de recherche d'un même domaine académique, et concourront à une meilleure articulation formation-recherche et à une sensibilisation précoce des étudiants à la recherche.

La forte complémentarité des établissements constituant la nouvelle université permettra de développer la transdisciplinarité qui viendra s'articuler à la recherche menée dans chacune des disciplines. A cette fin, des « Instituts thématiques transdisciplinaires » autour de grands enjeux de société seront notamment mis en place, à l'image de l'institut transdisciplinaire en santé du projet ShapeMed@Lyon. Ils permettront de mobiliser des disciplines relevant de champs variés au service de la résolution de défis sociétaux qui nécessitent d'être abordés sous des angles divers, dont les SHS.

La gouvernance de l'établissement alliera démocratie académique interne et ouverture nationale et internationale. Elle intégrera les partenaires les plus importants de l'établissement, notamment le CHU, les organismes nationaux de recherche et les structures qui souhaitent être associés à une stratégie académique partagée. Les PFR bénéficieront d'une grande autonomie, selon un principe de subsidiarité, respectueuse des spécificités de chaque entité. Une forte coordination d'action avec les instances centrales de l'établissement (participation des directeurs de PFR à la gouvernance, contrats d'objectifs et de moyens internes) et une pratique avancée de partage d'informations et de concertation, en amont de la prise de décision, soutiendront cette subsidiarité. Ce nouveau modèle d'organisation permettra au nouvel établissement de rester agile en dépit de sa grande taille, tout en déployant une stratégie ambitieuse partagée à l'échelle de l'établissement.

La création de cette université pluridisciplinaire est envisagée comme une première étape dans la structuration du site. Elle doit permettre de conforter le développement international du site, une offre de formation très large et une recherche alliant excellence disciplinaire et décloisonnement des savoirs et des démarches. Il s'agit également d'attirer des talents, chercheurs et étudiants de plus en plus mobiles au niveau international. Cette structuration permettra de renforcer les dispositifs d'innovation, afin de répondre aux besoins économiques et aux enjeux de notre société.

Objectif 1 : Construire une nouvelle université pluridisciplinaire de rang mondial.

La structuration du futur établissement reposera sur :

- Une gouvernance adaptée aux enjeux académiques et à même d'impliquer fortement les principaux partenaires de l'établissement dans l'élaboration de sa stratégie (formation, recherche, innovation, internationalisation, sciences et société) ;
- Des pôles de formation et de recherche qui regrouperont en leur sein des entités internes sans personnalité morale (facultés, départements, instituts, écoles internes, regroupements de composantes) et prendront en charge la formation initiale y compris par alternance, la formation tout au long de la vie, la formation à la recherche, la production et la diffusion des connaissances, la valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation, l'insertion professionnelle ;
- Des instituts transdisciplinaires favorisant l'organisation de collaborations entre les pôles et avec les partenaires de l'établissement ;
- Une organisation administrative efficiente garantissant aux usagers et à la communauté académique des services et un accompagnement de haut niveau (directions transversales consacrées aux missions de l'université et aux fonctions supports).

Jalon 4 : Finaliser la construction de la nouvelle université pluridisciplinaire (2025-2026)

Objectif 2 : Développer une université internationale ancrée dans son territoire

Le nouvel établissement, dans ses missions, sa nouvelle organisation et sa couverture de tous les champs disciplinaires, aura vocation à être à la fois un acteur majeur de la dynamique territoriale et une université internationalement reconnue et attractive, capable de développer des partenariats avec les plus grands établissements mondiaux. La réalisation de cet objectif s'appuiera sur plusieurs actions destinées à asseoir le rayonnement du nouvel établissement :

- **Sur son territoire et au niveau national** : la promotion d'une offre de formation lisible et ouverte sur le monde socio-économique et les enjeux de société, la création de campus délocalisés en Région et de dispositifs pour les publics empêchés, le développement d'une recherche partenariale contribuant à l'innovation technologique et au dynamisme économique. Il s'agit aussi de développer les sciences avec et pour la société, afin de contribuer à l'innovation sociale et publique ;
- **À l'international** : la promotion d'une marque, la poursuite des actions engagées en Europe et hors Europe, notamment dans le cadre de l'alliance européenne ARQUS, le développement de la mobilité des étudiants et des personnels, des laboratoires communs, des thèses en cotutelle et des grands programmes internationaux de collaborations scientifiques.

Les premières années seront consacrées à la construction et à l'affirmation de l'identité du nouvel établissement, afin de développer le sentiment d'appartenance pour les personnels, comme pour les étudiants. Il s'agira notamment d'organiser des activités et des événements attractifs à destination des étudiants et des personnels pour favoriser l'interconnaissance et les coopérations. La création d'un réseau d'alumni contribuera au développement du sentiment d'appartenance et à la consolidation de l'identité du futur établissement dans le temps.

Axe 3 : Proposer une offre de formation attractive et inclusive

La diversité de ses disciplines est l'une des richesses de l'Université Lumière Lyon 2, qui accueille en son sein une pluralité de perspectives, d'approches et d'analyses des sociétés humaines. L'établissement s'attache à tirer pleinement parti de cette diversité. C'est ainsi que les modèles de formation retenus en licence et master laissent une large part à l'ouverture sur d'autres disciplines et approches. S'inscrivant dans des enjeux de société et correspondant à des compétences professionnelles alliant polyvalence et capacités d'analyses de phénomènes complexes, ces mentions et enseignements mettent aussi fortement l'accent sur la formation par la recherche et à la recherche.

L'établissement a la volonté d'accompagner les néo-bacheliers de tous horizons par le parcours adapté des années préparatoires (parcours de licence en quatre ans), par des enseignements d'accompagnement ciblés en première année et par le dispositif des coordinateurs des études. Ces personnels rattachés à la fois aux composantes et au service d'orientation (COSIE) accompagnent les étudiants dans l'élaboration de leur projet d'orientation et professionnel, et identifient plus particulièrement les étudiants fragilisés ou en risque de décrochage. L'adaptabilité à un public diversifié se traduit aussi par la montée en puissance des formations en alternance et continue ainsi que des enseignements ou cursus en langue étrangère.

Objectif 1 : Favoriser la réussite étudiante

Sous-tendue par la volonté de promouvoir l'accès au savoir de tous et de valoriser les talents, la politique de formation de l'université et de la future université pluridisciplinaire a comme première priorité, dans un contexte de croissance des effectifs, l'accueil de tous les apprenants qui souhaitent initier un cursus en son sein. Afin d'atteindre ces objectifs, l'établissement s'attache à proposer une offre de formation plus inclusive permettant de cultiver les diversités en transcendant les barrières spatiales, sociales et cognitives. Les objectifs sont de :

- Soutenir la réussite étudiante grâce à un renforcement des dispositifs de remédiation et d'accompagnement en licence et master : utilisation de plateformes de remédiation développées par les NCU, écrit+ (français), OMB+ (mathématiques), cours spécifiques de remédiation ou méthodologie, tutorat ;
- Développer le caractère inclusif des formations en favorisant l'accès aux formations depuis des sites éloignés (soutien aux campus connectés) ou la création de ressources numériques pour accompagner les dispensés d'assiduité, notamment les étudiants en situation de handicap ou salariés (dans le cadre du projet DemoES « INCLUDE ») ;
- Favoriser l'aménagement des cursus pour les étudiants bénéficiant du statut d'artiste ou de sportif de haut niveau.

Indicateur 1 : Taux d'obtention du BUT en 3/4 ans

Indicateur 2 : Taux de réussite en Licence en 3/4 ans

Indicateur 3 : Taux de réussite en Master en 2/3 ans

Objectif 2 : Renforcer la pluridisciplinarité et l'articulation formation-recherche

Les étudiants et étudiantes doivent pleinement bénéficier de la constitution d'une grande université rassemblant tous les domaines disciplinaires et portant des activités scientifiques de haut niveau. Ainsi, la transformation et l'enrichissement de l'offre de formation font partie des objectifs, pour le prochain contrat. Il s'agit notamment de :

- Favoriser la pluridisciplinarité en développant les parcours en lien avec les pôles de spécialité de l'Université Lumière Lyon 2, les Instituts thématiques de la future université pluridisciplinaire et en étoffant l'offre de formations transversales, de la licence au doctorat ;
- Développer le système de PASS LAS avec Lyon 1 en l'étendant à de nouvelles mentions ;
- Conforter l'articulation formation-recherche en créant des « Graduate Schools » et en favorisant la formation à et par la recherche dès la licence.
- Soutenir la personnalisation des parcours de formation en licence par une entrée bi-disciplinaire en L1, (couple majeure A, mineure B), qui se prolonge par une importante offre de parcours bi-disciplinaires ou 6 crédits au choix de l'étudiant à chaque semestre de la licence (deux enseignements au choix entre renforcement disciplinaire, enseignement d'ouverture, deuxième langue vivante, sport, entrepreneuriat), en master par l'accès aux enseignements pluridisciplinaires du programme de MODul Transversaux Innovants de Formation (MOTIFs) offerts à la carte aux étudiants de différentes mentions.

Objectif 3 : Renforcer la professionnalisation des étudiants

La professionnalisation des parcours s'est considérablement renforcée dans les parcours de formation de licence par la présence systématique de trois unités d'enseignement de préprofessionnalisation de 3 crédits ECTS chacune, dont l'un recouvre une expérience professionnalisante, généralement un stage. Le projet NCU Coursus+ a permis la construction d'une boîte à outils encourageant les étudiants à multiplier les expériences et compétences transversales, ainsi que le développement de la sensibilisation à l'entrepreneuriat adossé à l'Incubateur Lumière de l'université. En master sont proposés des ateliers sur mesure sur l'insertion professionnelle. Les dispositifs de stages volontaires et de césure permettent de compléter cet accompagnement.

La création d'un Centre de formation des apprentis (CFA) Lyon 2 et une politique active de formation des enseignants-chercheurs aux enjeux de l'alternance a permis de faire croître considérablement l'offre d'alternance en quelques années.

Les objectifs sont de :

- Poursuivre la transformation de parcours en formation initiale en parcours mixtes ou 100% alternance ;
- Poursuivre le développement de la formation continue (réaménagement du Diplôme d'Accès à l'Enseignement supérieur (DAEU), ouverture de formations courtes sur-mesure, sensibilisation à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) renforcement de l'ingénierie pédagogique et de certification) ;
- Renforcer l'accompagnement des stages volontaires et de la césure ;
- Acheter la déclinaison l'ensemble des formations (BUT, licences, licences professionnelles et masters) en blocs de compétences, en lien avec le NCU Coursus+ et en collaboration avec d'autres établissements du site (partage de méthodologie et d'expérience).

4 Insertion professionnelle des diplômés en formation initiale
Indicateur 4 : Taux d'insertion des diplômés de master à 18 mois

5 Formations en alternance
Indicateur 5 : Nombre de formations en alternance proposées par l'ULL2

Jalon 5 : déploiement de l'approche par compétences (2025)

Objectif 4 : Mettre en place un dispositif d'amélioration continue de la qualité des enseignements

Le retard pris par l'Université Lumière Lyon 2 dans l'évaluation des enseignements a été souligné par les deux derniers rapports HCERES. L'établissement s'engage à mettre en place un dispositif global d'amélioration continue de la qualité des enseignements, à l'intérieur duquel prendra place l'évaluation des enseignements. Il s'agira en 2023-2024 de recenser les pratiques déjà existantes et d'engager de nouvelles expérimentations, pour produire une charte de l'évaluation des formations et des enseignements à l'Université Lumière Lyon 2. Ce dispositif d'évaluation devra rester souple, et permettre d'avoir une participation active des étudiants.

Jalon 6 : Mise en place du dispositif d'évaluation des enseignements (2025)

Objectif 5 : Poursuivre une politique forte d'internationalisation des formations

L'Université soutient depuis plusieurs années une dynamique d'internationalisation des formations. Les objectifs de ce contrat sont non seulement de consolider une politique de diplômes en partenariat international déjà bien ancrée dans l'établissement (plus de 30 diplômes internationaux actuellement) et de continuer une politique active de mobilité sortante (certaines formations connaissent un taux de mobilité sortante de plus de 50%), mais surtout de construire une offre de formation fortement internationalisée afin de proposer à chaque étudiant une expérience internationale. L'université encouragera le développement de projets dits COIL (apprentissage international collaboratif en-ligne) et mettra en œuvre un "certificat international", visant à valoriser les parcours fortement internationalisés. Ce certificat sera octroyé à tout étudiant ayant répondu, au cours de sa Licence, à un certain nombre de critères, votés par la CFVU. Il est basé sur un système de points et une approche par compétences. Si l'étudiant accumule le nombre de points suffisants (au nombre de 8) ET satisfait à plus d'une des compétences listées, il peut se voir décerner le certificat.

Indicateur 6: Mobilité sortante des étudiants de l'Université Lumière Lyon 2

Axe 4 : Promouvoir une recherche d'excellence

L'Université Lumière Lyon 2, qui couvre un très large champ d'expertise de par la grande diversité des disciplines qu'elle englobe, promeut une politique de recherche innovante et ouverte sur la société qui poursuit cinq objectifs forts :

- Produire une recherche disciplinaire de haut niveau ;
- Faire émerger des questionnements transversaux aux sciences humaines et sociales mais aussi à l'interface des sciences du vivant, des sciences expérimentales et de l'ingénierie en favorisant la pluri- et l'interdisciplinarité ;
- Promouvoir la science ouverte en incitant ses enseignants-chercheurs à garantir un accès gratuit à leurs publications et à leurs données ;

- Répondre à la demande sociale en nouant des partenariats avec les collectivités, les institutions culturelles, les institutions de santé, les associations, les entreprises, les médias, etc. et mettre en œuvre des projets collaboratifs / participatifs impliquant des acteurs de terrain en les accompagnant dans la formulation de leurs questionnements et dans la définition d'une méthodologie d'enquête ;
- Stimuler l'internationalisation par le recrutement d'enseignants-chercheurs travaillant sur diverses aires culturelles, l'incitation à la mobilité, l'organisation de rencontres scientifiques internationales, l'aide au montage de projets européens ou internationaux, la signature d'accords-cadres avec des universités étrangères, la multiplication des thèses en cotutelle ou l'accueil de collègues ou de doctorant.es venu.es de tous les continents.

Objectif 1 : Se positionner au meilleur niveau national et international dans les domaines de spécialités de l'université et de la future université pluridisciplinaire

Cette stratégie, partie prenante de la politique scientifique de site, consiste à :

- Stimuler les approches interdisciplinaires et transdisciplinaires par le soutien à la Maison des sciences de l'homme Lyon Saint-Etienne et aux 8 pôles de spécialités thématiques internes à l'établissement mais aussi grâce à l'implication de l'université dans de nombreux réseaux thématiques type Groupement d'intérêt Scientifique (GIS) et Groupement d'Intérêt Public (GIP), dans les objets du PIA (Labex IMU, ASLAN, COMOD et Cortex, EUR H2), dans le projet ExcellencES SHAPE-Med@Lyon ainsi qu'à travers la mise en place d'instituts thématiques transdisciplinaires dans la future université pluridisciplinaire ;
- Renforcer les disciplines et sous-disciplines qui font la renommée de l'établissement (préhistoire, archéologie islamique, économie comportementale, etc.) grâce aux chaires de professeur junior et aux supports de poste attribués par le GIP Institut français d'islamologie (IFI) ;
- Mettre en œuvre une politique privilégiant la qualité et la diversité de la production scientifique et des métriques alternatives en s'impliquant dans la réforme de l'évaluation de la recherche conduite au niveau européen dans le cadre de l'Alliance COARA à laquelle l'université vient d'adhérer ;
- Déployer des actions favorisant l'engagement dans la recherche des jeunes enseignants-chercheurs (décharges d'enseignement lors de l'année de stage, dotation de démarrage des nouveaux maîtres de conférences, parcours d'intégration des nouveaux arrivants, décharge d'enseignement pour les lauréats des appels à projets ANR Jeunes chercheurs (JCJC) ;
- Accroître le nombre de candidatures et de programmes de recherche bénéficiant de financements européens (ERC, Marie Curie, etc.) en encourageant la participation au dispositif Access ERC de l'ANR et en renforçant le pôle ingénierie de projets, notamment grâce aux moyens obtenus dans le cadre du projet Ability déposé pour l'AAP ASDESR ;
- Assurer les conditions d'un travail scientifique de qualité et une plus grande réussite aux AAP les plus ambitieux par un renfort des unités en personnels de soutien à la recherche ;
- Développer des outils plus efficaces de pilotage de la recherche : par exemple déploiement de l'outil OSCAR, développé par l'Université de Caen, pour le suivi des contrats de recherche, implémentation d'ADUM, système d'information permettant le suivi de la scolarité doctorale ;
- Soutenir le développement et la labélisation des plateformes et des équipements de recherche de haut niveau (plateformes OMEA, GateLab, plateformes archéologiques, plateformes numériques) et favoriser leur ouverture à des partenaires socio-économiques ;

- Soutenir la recherche partenariale et la valorisation de la recherche sous toutes ses formes grâce à l'implication de l'établissement dans le projet IMPULSE soumis en réponse à l'AAP PUI, en particulier dans les actions d'innovation sociale et de fabrique des politiques publiques mais aussi dans l'analyse de l'impact sociétal de l'innovation ;
- Renforcer la collaboration avec les organismes nationaux de recherche (ONR) dans la définition de la stratégie de recherche de l'établissement (CNRS mais aussi INSERM, INRAE et INRIA).

7 Appels à projets ANR

Indicateur 7.1 : Nombre de projets déposés dans le cadre des appels à projets ANR

Indicateur 7.2 : Nombre de projets obtenus dans le cadre des appels à projets ANR

8 Appels à projets européens

Indicateur 8.1 : Nombre de projets déposés dans le cadre des appels à projets européens

Indicateur 8.2 : Nombre de projets obtenus dans le cadre des appels à projets européens

9 Notices et textes intégraux déposés dans HAL

Indicateur 9.1 : Pourcentage de textes intégraux déposés chaque année dans HAL

Indicateur 9.2 : Pourcentage de textes intégraux déposés dans HAL (stock de HAL)

10 Production scientifique / bibliométrie

Indicateur 10.1 : Visibilité de la production scientifique ULL2 à l'échelle internationale par année de production (TOTAL général items WOS périmètre large)

Indicateur 10.2 : Visibilité de la production scientifique ULL2 à l'échelle francophone par année de parution HAL (TOTAL HAL)

Jalon 7 : Mise en œuvre d'une politique privilégiant la qualité et la diversité de la production scientifique et des métriques alternatives (2025)

Objectif 2 : Promouvoir la science ouverte dans toutes ses dimensions

En matière de science ouverte, l'établissement s'engage à :

- Réunir chaque année le comité de suivi chargé de piloter la feuille de route Science ouverte (SO) et produire des indicateurs annuels pour mesurer l'état d'avancement des six axes ;
- Produire et publier annuellement un baromètre interne de la science ouverte ;
- Poursuivre le développement des actions de sensibilisation et de formation à la science ouverte en direction des étudiants, des doctorants et des enseignants-chercheurs et les encourager à utiliser l'ensemble des fonctionnalités des outils HAL et ORCID ;
- Développer une politique incitative de limitation des frais de publication demandés par les éditeurs pour financer la diffusion en accès libre des articles scientifiques (Article Processing Charges – APC) ;
- Poursuivre le soutien à la plateforme Prairial, pépinière de revues SHS en accès ouvert ;
- Contribuer activement à répondre, avec les autres établissements du site, à l'AMI Atelier de la donnée ;
- Participer aux réseaux nationaux de réflexion sur la science ouverte ;
- Approfondir le lien entre SO et SAPS et entre SO et Intégrité Scientifique, afin d'accroître la confiance des citoyens dans la science, voire, grâce au développement des sciences participatives, de les y impliquer.

Objectif 3 : Développer l'attractivité du doctorat

Afin de renforcer l'attractivité du doctorat et de mieux accompagner les doctorants dans la réalisation de leur thèse et dans leur insertion professionnelle, et en complément des actions déjà portées par le collège doctoral de site et par les écoles doctorales co-accréditées, l'établissement s'engage à :

- Diversifier les sources de financement des thèses en augmentant le nombre de contrats doctoraux intégrés à des contrats de recherche et à des postes environnés tels que les CPJ, en multipliant les thèses CIFRE et en explorant les nouveaux dispositifs des thèses COFRA et des thèses en entreprise;
- Introduire et développer les thèses en validation des acquis de l'expérience ;
- Développer les conventions-cadre avec des partenaires stratégiques à l'international afin de faciliter les thèses réalisées en co-tutelles ;
- Développer le dispositif de mobilité internationale initié en 2023 ;
- Mettre en place une formation obligatoire pour les nouveaux encadrants de thèse ;
- Soutenir les démarches pluridisciplinaires dans la formation doctorale et la réalisation de thèses transdisciplinaires dans le cadre des programmes de recherche.

Attractivité

Indicateur 11 : Favoriser le développement des financements en atteignant d'ici 2027 : 62 contrats CDU et 55 contrats CIFRE

Axe 5 : Conduire une université responsable et engagée avec et pour la société

L'Université Lumière Lyon 2 entend s'impliquer pleinement dans les enjeux majeurs de notre société. Il s'agit de contribuer, par la formation, la recherche et les démarches d'innovation à construire une société plus juste, émancipatrice et démocratique, respectueuse de toutes et tous comme de son environnement. Il s'agit aussi, en interne à l'université, de porter ces valeurs, d'adopter une organisation et des pratiques qui répondent à ces grands enjeux. Une approche transversale est privilégiée, dans l'objectif d'une intégration systématique des objectifs de développement durable (ODD) dans les activités et actions développées par l'établissement qui se concrétisera dans le cadre du futur schéma directeur développement durable-responsabilité sociétale et environnementale.

Objectif 1 : Inscrire l'université dans la société et contribuer à l'innovation sociale

L'Université Lumière Lyon 2 porte une stratégie de sciences avec et pour la société et coordonne le Label SAPS pour le site universitaire depuis 2022. Une vice-présidence dédiée s'appuie sur une direction centrale Sciences et société qui rend visible l'université dans les territoires à travers ses pôles de spécialité, selon un continuum entre formation, recherche et médiation des savoirs.

Les orientations stratégiques pour le prochain contrat visent à renforcer et diversifier les actions déjà engagées :

- Contribuer à l'innovation sociale par une expertise de référence sur les recherches participatives autour de grands enjeux de société ;

- Internationaliser les activités SAPS, à l'image de l'implication de l'université comme membre fondateur dans le réseau international francophone Universités-Société (REIUNIS) qui promeut les universités comme des actrices de première importance dans la recherche participative et le projet européen ENGAGEgreen Erasmus+ 2023.

Recherche participative

Indicateur 12 : Nombre d'étudiants ou enseignants-chercheurs ayant participé à un projet Boutique des Sciences

Objectif 2 : Intégrer pleinement les enjeux de la transition écologique

L'Université Lumière Lyon 2 est engagée dans une démarche de transition écologique, formalisée depuis 2021 par d'une feuille de route, par une vice-présidence dédiée et des instances de concertation ad hoc associant enseignants-chercheurs, personnels administratifs et étudiants. Les axes prioritaires sont :

- L'évaluation et la réduction de l'empreinte carbone, en s'attachant à la fois aux émissions directes et indirectes liées aux différentes activités ;
- L'amélioration du bilan énergétique, en jouant sur les sources d'énergie utilisées (réduction des énergies fossiles), la qualité des bâtiments et des équipements (y compris numérique), les usages et pratiques quotidiennes ;
- L'amélioration de la qualité de vie des campus (notamment du campus Porte des Alpes), en termes d'accès modes doux, mais aussi de qualité écologique (végétalisation, espaces de jardinage et vergers étudiants, infiltration des eaux pluviales...) ;
- L'établissement et l'animation de partenariats pérennes avec les collectivités locales (recherche et pédagogie participatives, vie universitaire dans la cité) ;
- L'intégration des enjeux climatiques et environnementaux dans les activités d'enseignement. Une offre de formation transversale d'initiation aux changements globaux (climat, énergie, biodiversité, alimentation) est mise en place progressivement, en prenant appui sur les dispositifs, outils et ressources pédagogiques de l'établissement, en collaboration avec l'UCBL. La création du nouvel établissement permettra de renforcer encore la pluridisciplinarité indispensable à la compréhension des enjeux environnementaux ;
- L'élaboration d'une stratégie de réduction de l'empreinte environnementale des activités de recherche, initiée au moyen d'une estimation des émissions de gaz à effet de serre, en concertation avec les unités de recherche.

Indicateur 13 : Taux de laboratoires ayant réalisé un bilan carbone

Jalon 8 : Mise en place d'un référentiel ODD transversal (2025)

Objectif 3 : Promouvoir une université émancipatrice et inclusive

L'Université œuvre à l'émancipation de toutes et tous et au respect de chacun et chacune. Elle s'attache à poursuivre ses actions pour l'amélioration des conditions d'études et de travail. Plusieurs leviers seront mobilisés pour atteindre cet objectif, notamment :

- La promotion de l'égalité et lutte contre les discriminations et les violences sexuelles et sexistes (VSS), en interne à l'université mais aussi sur le territoire à travers des actions de médiation ;

- Le maintien d'une forte implication sur le handicap pour une université et une société plus inclusive (actions en interne en direction des étudiants et des personnels et actions auprès des acteurs socio-économiques et institutionnels). L'université a voté son 3ème schéma directeur du handicap en juillet 2022 : il couvre à la fois les actions à destination des étudiants et des personnels de l'université sur la période 2022/2025 ;
- Le renforcement de l'accès à la culture sur les campus, pour les étudiants et les personnels, comme pour le public extérieur notamment par le renforcement de la programmation en lien avec les partenaires culturels de l'université et par le développement de la communication autour de l'offre culturelle en mobilisant davantage les ambassadeurs culturels étudiants pour la promotion culturelle ;
- La poursuite de l'effort pour lutter contre la précarité (aides sociales étudiantes, équipement informatique) ;
- La mise en place d'une politique de ressources humaines favorisant la qualité de vie au travail (QVT) et l'attractivité de l'établissement (accord-cadre QVT, offre de formation diversifiée pour les personnels BIATSS et enseignants-chercheurs, accompagnement de la parentalité afin d'assurer une meilleure articulation des temps de vie professionnelle et personnelle, action sociale) ;
- La poursuite de l'élargissement de l'accès des personnels et étudiants aux équipements et activités physiques et sportives.

Attractivité de l'établissement

Indicateur 14 : Formation des personnels (enseignants-chercheurs et BIATSS)

Objectif 4 : Consolider la démarche qualité et le contrôle interne

La démarche qualité et le contrôle interne sont les vecteurs visant à donner à l'Université, puis à l'université pluridisciplinaire, les moyens de ses objectifs stratégiques prioritaires et de ses ambitions. Il s'agit non seulement de travailler sur la qualité du service rendu mais aussi sur des process formalisés. Ce travail se fera en cohérence avec la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Il s'agit notamment de :

- Renforcer les moyens de pilotage et l'évaluation des actions et dispositifs permettant collectivement la mise en place d'une culture d'amélioration continue ;
- Poursuivre la modernisation des outils (dont la dématérialisation) ;
- Déployer un management de proximité, transversal, efficace et humain ;
- Renforcer l'accompagnement individuel de tous les agents.

Jalon 9 : Mise en œuvre de la feuille de route du Schéma Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique (SDSIN) à l'horizon 2027

III. Mise en œuvre du contrat

Un rendez-vous de dialogue annuel permettra de faire le bilan de la mise en œuvre des orientations et des actions du présent contrat, et de faire un point sur la situation financière de l'université Lumière Lyon 2 et sur ses principaux projets contribuant à la réalisation des objectifs décrits ci-dessus.

IV. Annexe : récapitulatif des indicateurs et des jalons

INDICATEURS	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2027
AXE 1. INSCRIRE L'ETABLISSEMENT DANS LA POLITIQUE DE SITE			
AXE 2. CREER UNE NOUVELLE UNIVERSITE PLURIDISCIPLINAIRE DE RANG MONDIAL			
AXE 3. PROPOSER UNE OFFRE DE FORMATION ATTRACTIVE ET INCLUSIVE			
Indicateur 1 Taux d'obtention du BUT en 3/4 ans			
Taux de réussite en 3 ou 4 ans (Nombre d'étudiants ayant réussi en 3 / 4 ans / nb d'inscrits)			80%
Indicateur 2 Taux de réussite en Licence en 3/4 ans			
Taux de réussite en 3 ou 4 ans	48,20% (cohorte 2016)	52% (cohorte 2017)	54%
Indicateur 3 Taux de réussite en Master en 2/3 ans			
Taux de réussite en 2 ou 3 ans	67,9% (cohorte 2019)	68% (cohorte 2020)	69%
Indicateur 4 Insertion professionnelle des diplômés en formation initiale			
Taux d'insertion des diplômés de Master (or MEEF) à 18 mois	DEG : 93% Lettres, langues, arts : 97% SHS : 92% STS : 90% (diplômés 2017)	DEG : 92% Lettres, langues, arts : 86% SHS : 93% STS : 94% (diplômés 2019)	DEG : 92% Lettres, langues, arts : 86% SHS : 93% STS : 94%
Indicateur 5 Formations en alternance			
Nombre de formations en alternance proposées par l'ULL2	36	41	55
Indicateur 6 Mobilités sortantes des étudiants de l'Université Lumière Lyon 2			
6.1 Nombre d'étudiants effectuant une mobilité sortante non diplômante	314	500	585
6.2 Nombre d'étudiants effectuant une mobilité sortante diplômante (en double-diplôme)	29	95	130
AXE 4. PROMOUVOIR UNE RECHERCHE D'EXCELLENCE			
Indicateur 7 Appels à projets ANR			
7.1 Nombre de projets déposés	24	26	28
7.2 Nombre de projets obtenus	8	13	15
Indicateur 8 Appels à projets européens			
8.1 Nombre de projets déposés	6	18	20
8.2 Nombre de projets obtenus	2	1	6
Indicateur 9 Notices et textes intégraux déposés dans HAL			
9.1 Pourcentage de textes intégraux déposés chaque année dans HAL par rapport aux notices déposées	32%	32%	40%

9.2 Pourcentage de textes intégraux déposés dans HAL (stock de HAL) par rapport aux notices du stock HAL	22%	22%	25 %
Indicateur 10 Production scientifique / bibliométrie			
10.1 Visibilité de la production scientifique ULL2 à l'échelle internationale par année de production (TOTAL général items WOS périmètre large)	1 144	1 121	1 300
10.2 Visibilité de la production scientifique ULL2 à l'échelle francophone par année de parution HAL (TOTAL HAL)	3 951	3 655	2 000
Indicateur 11 Favoriser le développement des financements des contrats doctoraux			
11.1 Nombre de D1 financés via un contrat doctoral (CDU)	45	50	62
11.2 Nombre de Doctorants en contrat CIFRE par année civile	48	54	55
AXE 5. UNE UNIVERSITE RESPONSABLE ET ENGAGEE AVEC ET POUR LA SOCIETE			
Indicateur 12 Recherche participative			
Nombre d'étudiants ou enseignants chercheurs qui ont participé à un projet Boutique des sciences		14 stages financés Participation de 34 étudiants et 30 enseignants-chercheurs	20 stages Participation de 100 étudiants (stages + projets tutorés) 50 enseignants-chercheurs
Indicateur 13 Taux de laboratoire ayant réalisé un bilan carbone		9% (3/33)	60% (20/33)
Indicateur 14 Formation des personnels (Enseignants-chercheurs et BIATSS)			
Nombre de personnels formés annuellement		1 523	2 000

JALONS	2022	2023	2024	2025	2026	2027
AXE 1 : INSCRIRE L'ETABLISSEMENT DANS LA POLITIQUE DE SITE						
Jalon 1 Contributions de l'Université à l'adoption des nouveaux statuts de la COMUE et au renouvellement des modalités de coopération en vue du contrat de site 2027,						
Jalon 2 Création des instituts transdisciplinaires de la future université pluridisciplinaire						
Jalon 3 Création de la marque unique						
AXE 2 : CREER UNE NOUVELLE UNIVERSITE PLURIDISCIPLINAIRE DE RANG MONDIAL						
Jalon 4 Finaliser la construction de la nouvelle université pluridisciplinaire						
AXE 3 : PROPOSER UNE OFFRE DE FORMATION ATTRACTIVE ET INCLUSIVE						
Jalon 5 Déploiement de l'approche par compétences						
Jalon 6 Mise en place du dispositif d'évaluation des enseignements						
AXE 4 : PROMOUVOIR UNE RECHERCHE D'EXCELLENCE						
Jalon 7 Mise en œuvre d'une politique privilégiant la qualité et la diversité de la production scientifique et des métriques alternatives						
AXE 5 : UNE UNIVERSITE RESPONSABLE ET ENGAGEE AVEC ET POUR LA SOCIETE						
Jalon 8 Mise en place d'un référentiel ODD transversal						
Jalon 9 Mise en œuvre de la feuille de route du Schéma Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique (SDSIN) à l'horizon 2027						

Fait à Paris, le

La ministre de l'enseignement Supérieur et de la recherche	La présidente de l'Université Lumière Lyon
Sylvie Retailleau	Nathalie Dompnier

Pour les conventions de coordination territoriale :

/La président/présidente de l'établissement XX	/La président/présidente de l'établissement XX
XX	XX

En présence de :

Le ministre de XX	Le ministre de xx
XX	XX

En partenariat avec les organismes de recherche :

Le président-directeur général du XX	Le président-directeur général du XX
XX	XX
Le président-directeur général du XX	
XX	